

Réf: Dossier N° 000295

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MK GROUP 2 CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4 RUE DE CANAL-  
IMMEUBLE NAIMINATA 1ER ETAGE, LOT 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/03/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MK GROUP 2 CONSTRUCTION »

Objet : TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION

LE TOUT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, PAR VOIE DE CREATION DE SOCIETES ET GROUPEMENTS NOUVEAUX, D'APPORT DE COMMANDITE, DE SOUSCRIPTION D'ACHAT DE TITRE OU DROITS SOCIAUX DE FUSION, D'ALLIANCE , D'ASSOCIATION EN PARTICIPATION OU DE PRISE DE DATION EN LOCATION-GERANCE DE TOUS BIENS ET AUTRES DROITS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce dans le domaine médical ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4 RUE DE CANAL-  
IMMEUBLE NAIMINATA 1ER ETAGE, LOT 272

Dirigeant(s) : M MERHEB TAREK (GÉRANT), M KHAZEM MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02737 du 29/07/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19135/GTCA/RC/2021 du 29/07/2021

